

AUTORISATION DE CAMP MSDS

1. AUTORISATION

NOM DU CAMP

À remplir et à envoyer au·à la coach – pour une durée de camp dès 3 jours.

La·le coach envoie une copie de la page 1 avec l'autorisation à la·au responsable de camp et à la·au responsable de groupe avant le camp. Dans le cas où le camp n'est pas autorisé, la·le coach envoie aussi une copie à son association cantonale et au secrétariat du MSdS, qui informera également l'association cantonale concernée en cas de camp dans un autre canton.

1.1 Appréciation et autorisation du camp

Groupe	Unité	Dates du : au :
Responsable de camp (prénom, nom, totem)	RG (prénom, nom, totem)	Coach (prénom, nom, totem)

	Responsable de groupe	Coach
Conditions générales <i>Check-list A</i>	☐ autorisé ☐ non autorisé ☐ autorisé avec compléments Indications / remarques / adaptations nécessaires (compléments)	☐ autorisé ☐ non autorisé ☐ autorisé avec compléments Indications / remarques / adaptations nécessaires (compléments)
Spécificités scouts <i>Check-list B</i>	☐ autorisé ☐ non autorisé ☐ autorisé avec compléments Indications / remarques / adaptations nécessaires (compléments)	☐ autorisé ☐ non autorisé ☐ autorisé avec compléments Indications / remarques / adaptations nécessaires (compléments)
Spécificités J+S <i>Check-list C</i> Seulement en cas de camp annoncé sous J+S	☐ autorisé ☐ non autorisé ☐ autorisé avec compléments Indications / remarques / adaptations nécessaires (compléments)	
Lieu, date, signature	Signature de la·du responsable de groupe Autorisation de camp dans la forme actuelle	
Activités dans un domaine de sécurité (si planifiées)	Domaine de sécurité « Hiver »  ☐ autorisé ☐ non autorisé Domaine de sécurité « Eau »  ☐ autorisé ☐ non autorisé Domaine de sécurité « Montagne »  ☐ autorisé ☐ non autorisé Signature de l'expert·e SC/T avec reconnaissance d'expert·e dans le domaine de sécurité concerné Lieu, date, signature	

1.2 Validation par la·le responsable de camp

- La·le responsable de camp ne doit signer qu'en cas d'autorisation avec compléments ou de non-autorisation du camp.
- Si le camp n'est autorisé qu'avec de compléments, les compléments doivent être faits avant le début du camp et doivent être validés par la·le RG et la·le coach, qui le confirment à la·au responsable de camp. Si les compléments ne sont pas validés, le camp est alors considéré comme non autorisé.

Signature de la·du responsable de camp
Lieu, date et signature

2. ACTIVITÉS D'ENCADREMENT DE LA·DU COACH

Ce formulaire sert de journal de coaching au coach. Il peut être réclamé par l'office J+S pour examen.

Encadrement du camp	Administration J+S	Administration MSdS
Discussion préparatoire	Annonce annuelle	Annonce MSdS et AC
Visite de camp	Commande de matériel, cartes topographiques	Autorisation à la maîtrise de camp
Discussion ultérieure	Décompte	



3. AIDE POUR L'ENCADREMENT DU CAMP

Ces check-lists servent d'aide pour les personnes responsables d'encadrer le camp. Elles doivent servir de pense-bête pour l'évaluation du programme et lors de l'entretien avec la maîtrise de camp. L'objectif n'est pas de couvrir 100% des points, mais de s'assurer qu'une discussion a eu lieu pour chacun des points par la maîtrise.

3.1 Check-list A : Conditions générales

- Check-list pour décider si le camp peut être autorisé sur la base des conditions générales. (Règlement concernant la préparation et la réalisation de camps)
- ☐ La-le **responsable de camp** a suivi avec succès un cours de responsable d'unité et a 18 ans révolus.
 - ☐ L'effectif de la maîtrise de camp est approprié et **les membres de cette maîtrise de camp** sont :
 - ☐ compétent-e-s dans leur fonction
 - ☐ bien connu-e-s dans le groupe
 - ☐ disposent d'une expérience scoutie suffisante
 - ☐ Le **dossier de camp** présenté est complet :
 - ☐ organisation
 - ☐ lieu de camp
 - ☐ responsabilité maîtrise/aides
 - ☐ programme général (Picasso)
 - ☐ programme détaillé de toutes les pages d'activité
 - ☐ thème
 - ☐ Les dispositions spéciales en cas de camps mixtes (maîtrise de camp mixte) sont respectées.
 - ☐ La maîtrise de camp a réfléchi à la **façon de gérer les groupes garçons/filles** (tentes/chambres séparées, stéréotypes, répartition des tâches en fonction des capacités, services de santé, etc.)
 - ☐ La maîtrise de camp s'est penchée sur des thèmes de prévention (consommation de stupéfiants, prévention de la violence et de l'exploitation sexuelle, promotion de la santé et gestion des risques).
 - ☐ Un concept de sécurité complet pour le camp est disponible. Les points suivants y sont explicités :
 - ☐ sécurité du lieu de camp
 - ☐ sécurité des activités
 - ☐ pharmacie et premiers secours
 - ☐ numéro / feuille d'urgence pour participant-e-s/parents
 - ☐ mesures de prévention des dégâts
 - ☐ médecin / procédure en cas d'urgence clarifié
 - ☐ abri de secours disponible
 - ☐ hygiène
 - ☐ spécial (par ex. tiques)
 - ☐ équipement approprié des participant-e-s
 - ☐ eau potable / bois en suffisance
 - ☐ Règles de sécurité / gestion des substances addictives
 - ☐ Tous les concepts de sécurité pour les **activités à caractère dangereux** sont disponibles.
 - ☐ Les règles de sécurité de J+S (même s'il ne s'agit pas d'un camp J+S) sont respectées (cf. « Sport de camp/Trekking – Bases » et aide-mémoire concernant la prévention des accidents).
 - ☐ Un **contrat** pour le chalet/lieu de camp existe et a été signé par toutes les parties.
 - ☐ Des **règles de camp** pour les participant-e-s ainsi que pour la maîtrise ont été établies. Les conséquences en cas de non-respect sont claires. Les règles sont en accord avec l'esprit scout. (Règles générales ainsi que règles concernant les stupéfiants comme l'alcool et le tabac. Les exigences légales s'appliquent à toutes les activités.)
 - ☐ Pour la conduite des véhicules à moteur, les personnes autorisées sont définies à l'avance et disposent de l'assurance complémentaire correspondante pour conduire occasionnellement les véhicules à moteur d'un tiers.
 - ☐ La maîtrise du camp connaît le **concept/scénario de crise** cantonal et sait à qui elle peut/doit s'adresser dans de tels cas (connaît la helpline scoutie et a reçu les cartes de situation de crise).
 - ☐ L'inscription au camp pour les participant-e-s est complète. Entre autres :
 - ☐ renseignements médicaux des participant-e-s
 - ☐ couverture d'assurance des participant-e-s clarifiée
 - ☐ signée par les parents
 - ☐ Une séance d'information aux parents a eu lieu.
 - ☐ Si un camp est planifié à l'étranger, le document d'information sur les camps à l'étranger et les outils qui y sont mentionnés sont utilisés.
 - ☐ Pour les **camps Picos** :
 - ☐ Le camp est dirigé par les responsables Picos.
 - ☐ Les Picos ont été intégré-e-s lors de la préparation du camp.

Que doit-on améliorer sur la base de la partie A et que doit-on notifier à la-au responsable de camp ? (remplir les colonnes correspondantes de la page 1)

3.2 Check-list B: Spécificités scouties

Check-list pour décider si le camp peut être autorisé sur la base des buts, du contenu et de la méthode scoutie. (Profil du scoutisme)
Comment les objectifs (5 relations) ainsi que les 7 méthodes du mouvement scout trouvent-ils leur place dans le programme du camp ?

Encouragement à la relation...	f s a*	Mise en pratique de ...	f s a*
... à sa personnalité (être sûr-e de soi et autocritique)	☐ ☐ ☐	... l'apprentissage par le projet	☐ ☐ ☐
... à son corps (s'accepter et s'exprimer)	☐ ☐ ☐	... la vie en plein air	☐ ☐ ☐
... aux autres (rencontrer les autres et les respecter)	☐ ☐ ☐	... la progression personnelle	☐ ☐ ☐
... à son environnement (être créatif-ve, agir en respectant l'environnement)	☐ ☐ ☐	... la Loi et la Promesse	☐ ☐ ☐
... au spirituel (être ouvert-e et réfléchi)	☐ ☐ ☐	... la vie en petit groupe	☐ ☐ ☐
		... les rituels et les traditions	☐ ☐ ☐
		... le jeu	☐ ☐ ☐

* Évaluation : f: fort; g: suffisant; a: à améliorer, comment?

- ☐ Le camp est en **général** :
 - ☐ varié et contient des moments de détente
 - ☐ équilibré (par ex. ne contient pas de jeux ou de défis sportifs trop exigeants)
 - ☐ adapté à l'âge
- ☐ Le camp a des **points culminants** (lesquels ?)
- ☐ Un **thème** est vécu dans le camp comme un fil rouge pendant les activités et les relie entre elles (par ex. histoire, costume, chanson de camp, traditions de camp, rassemblements, constructions thématiques, culture de camp, rituel de camp, rituel de camp avant d'aller se coucher/le matin)
- ☐ Les questions suivantes sont discutées avec la maîtrise du camp et sont **éclaircies d'une manière satisfaisante** :
 - ☐ Quelles parties du camp sont les **plus exigeantes** pour les participant-e-s ? (physiquement, psychiquement)
 - ☐ Quelles parties du camp risquent d'être les **moins captivantes** ?
 - ☐ Quelles parties du camp pourraient provoquer de la **peur ou un traumatisme** ? (Comment l'éviter)
 - ☐ Quelles sont les **nouvelles** idées dans ce camp par rapport aux précédents ?
 - ☐ Le cas échéant, ou existe-t-il des **conflits latents et des problèmes** (participant-e-s, responsables) et comment peuvent-ils être prévenus ?
 - ☐ Comment les relations sont-elles réglées dans le camp : **savoir vivre, rapports entre les personnes** (responsables, participant-e-s) ? Qu'en est-il de l'usage de la force ?

Que doit-on améliorer sur la base de la partie A et que doit-on notifier à la-au responsable de camp ? (remplir les colonnes correspondantes de la page 1)

3.3 Check-list C : Spécificités J+S

Check-list pour décider si le camp peut être autorisé en raison des exigences spéciales supplémentaires de J+S (Guide pour la réalisation d'offres J+S Sport de camp/Trekking avec des enfants et des jeunes)

	Enfants J+S (5-10 ans)	Jeunes J+S (10-20 ans)	Camp mixte (5-20 ans)
Nombre de responsables et de participant-e-s	☐ 1 pers. avec reconnaissance J+S SdC/T Enfants + reconnaissance responsable de camp	☐ 1 pers. avec reconnaissance J+S SdC/T Jeunes + reconnaissance responsable de camp	☐ 1 pers. avec reconnaissance J+S SdC/T Enfants ou Jeunes + reconnaissance responsable de camp
	☐ 12-32 participant-e-s : min. 2 pers. avec une reconnaissance SdC/T Enfants	☐ 12-32 participant-e-s : min. 2 pers. avec une reconnaissance SdC/T Jeunes	☐ 12-32 participant-e-s : min. 2 pers. avec une reconnaissance SdC/T Enfants ou Jeunes
	☐ Par tranche de 16 participant-e-s supplémentaires : 1 pers. avec reconnaissance J+S SdC/T Enfants en plus	☐ Par tranche de 16 participant-e-s supplémentaires : 1 pers. avec reconnaissance J+S SdC/T Jeunes en plus	☐ Par tranche de 16 participant-e-s supplémentaires : 1 pers. avec licence J+S SdC/T Enfants ou Jeunes en plus
	☐ Au moins 12 participant-e-s en âge Enfants	☐ Au moins 12 participant-e-s en âge Jeunes	☐ Licence Enfants et Jeunes présentes dans la maîtrise (min. une de chaque).
	☐ Pas plus de participant-e-s qu'autorisé par le nombre de responsables	☐ Pas plus de participant-e-s qu'autorisé par le nombre de responsables	

- Durée du camp
- ☐ Le camp dure au moins 4 jours, resp. 3 jours (pour autant qu'un autre camp de 4 jours soit proposé pendant l'année).
 - ☐ Pour un camp de plus de 4 jours, au maximum un jour sans activités J+S est prévu.
 - ☐ Les jours d'arrivée et de départ comptent ensemble pour une journée de camp si au moins quatre heures d'activités J+S sont réalisées sur l'ensemble des deux jours.
- Activités J+S
- ☐ La journée de camp est répartie en trois parties, entrecoupées du repas de midi et de celui du soir ; deux parties doivent comporter au moins 30 minutes d'activité J+S chacune.
 - ☐ Au total, les activités J+S (sport de camp et activités de camp) doivent durer 4 heures au minimum.
 - ☐ Au moins 2 heures de sport de camp sont incluses dans les activités J+S journalières.
 - ☐ Chaque bloc dure au moins 30 minutes.
 - ☐ Présence de spécialistes OK (activités dans un domaine de sécurité, module SSS correspondants, BLS-AED, autres disciplines sportives).
 - ☐ 3 objectifs de camp sont définis.
- Marches / trekking / tours à vélo sont en ordre. Les documents suivants ont été préparés :
- ☐ itinéraire (extrait de carte)
 - ☐ temps de marche ou de trajet
 - ☐ concept de sécurité
 - ☐ une reconnaissance a été effectuée
 - ☐ L'activité a été planifiée selon la méthode 3x3.
 - ☐ programme en cas de mauvais temps
- Activité de camp
- ☐ Permet l'acquisition de connaissances spécialisées, d'aptitudes et d'habiletés, qui sont nécessaires à la pratique de SC/T
 - ☐ Se déroule avec la communauté du camp
 - ☐ Participation active de tou-te-s les participant-e-s
- Thématiques : ☐ Techniques de plein air ☐ Sécurité ☐ Nature et environnement ☐ Technique de pionnier ☐ Campement/Logement sous toit/Environns ☐ Prévention et intégration

Que doit-on améliorer sur la base de la partie C et que doit-on notifier à la-au responsable de camp ? (remplir les colonnes correspondantes de la page 1)